

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 21/02/2024

ID 069-216900969-20240209-DEL_24_003-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 février 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	22	7	0

Date de convocation le 2 février 2024

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Théo VIGNON, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Florian CAMEL donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB

EXERCICE 2023 - BUDGET GÉNÉRAL - COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur, qui doit rendre compte annuellement au Conseil municipal, des opérations budgétaires qu'il a exécuté, dans les limites autorisées par l'assemblée municipale.

L'appréciation du résultat de l'exercice tient compte des recettes et des dépenses de l'exercice et également des restes à réaliser reportés sur l'exercice suivant.

Le résultat de gestion 2023 est donc le suivant :

Section de fonctionnement :

- Mandats émis : 11 009 800,34 €
- Titres émis : 13 358 005,34 €

Soit un excédent de la section de fonctionnement de 2 348 205,00 €.

Section d'investissement :

- Mandats émis : 8 134 870,39 €
- Titres émis : 6 677 142,66 €

Soit un solde d'exécution de la section d'investissement de - 1 457 727,73 €.

Le solde de l'exercice 2023 est donc de 890 477,27 €.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 21/02/2024

S²LO

ID : 069-216900969-20240209-DEL_24_003-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'ADOPTER, après que Monsieur le Maire se soit retiré, le compte administratif de l'exercice 2023 du budget général de la commune.

Suffrages exprimés	27	
Vote(s) Pour	22	Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , Mme Charlotte MARLIAC , M. Olivier CAPELLA , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	5	M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	2	M. Xavier ODO , M. Maxime MONTET

Ainsi fait et délibéré le vendredi 09 février 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Victoria MARI.

